



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Hérault

Montpellier, le 16 novembre 2020

L'inspecteur d'académie
Directeur académique des services de
l'éducation nationale de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs
les personnels enseignants du 1^{er} degré
du département de l'Hérault
pour attribution

Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'Education nationale
chargés d'une circonscription du 1^{er} degré
pour information

Service personnels
enseignants 1^{er} degré

Affaire suivie par
Sophie Bédubourg
Caroline Foissard
Téléphone
04-67-91-52-24

courriel
permut-ineatexeat34@ac-
montpellier.fr

31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

POUR DIFFUSION A L'ENSEMBLE DES PERSONNELS

OBJET : Mouvement national à gestion déconcentrée des personnels enseignants du premier degré

RENTREE 2021 / PHASE INTERDEPARTEMENTALE

REF : Note de service du 13-11-2020 parue au B.O.E.N. (spécial) n° 10 du 16/11/2020

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les modalités d'organisation des opérations de mutation des personnels enseignants du premier degré.

L'ensemble des dispositions applicables est décrit dans la note de service ministérielle visée en objet et publiée au B.O.E.N. (spécial) n°10 du 16 novembre 2020.

La présente circulaire – et ses différentes annexes - a pour objet de vous rappeler les instructions nécessaires au bon déroulement de la première partie de ce mouvement, appelée **phase interdépartementale**.

Ouverture de l'application SIAM : mardi 17 novembre 2020 à 12 heures

Fermeture de l'application SIAM : mardi 8 décembre 2020 à 12 heures

MISE EN PLACE DU SERVICE « INFO MOBILITE »

Afin de faciliter la démarche des agents dans le processus de mobilité, un service d'aide et de conseil personnalisés est mis à leur disposition :

Dès le lundi 16 novembre 2020 et jusqu'au mardi 8 décembre 2020

Les candidats à une mutation ont accès à un **service ministériel** chargé de leur apporter une aide individualisée, en appelant le :

01 55 55 44 44

Après la fermeture de SIAM, dès le 8 décembre 2020.

En communiquant leurs coordonnées téléphoniques au moment de la saisie de leurs vœux, les candidats au mouvement seront prévenus, dès le résultat connu, par SMS.

Je vous engage enfin à respecter les différentes étapes du calendrier du mouvement, présenté en annexe 2.



Christophe MAUNY

Pièces jointes :

- annexe 1 : Modalités de participation au mouvement interdépartemental 2021
- annexe 2 : Calendrier
- annexe 3 : Demande de bonification Handicap 2021